

En Bref :

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	Stades		Stade moyen : entre-nœuds visibles (C2).
	Charançon de la tige du colza		<ul style="list-style-type: none">Pas de capture mais les parcelles sont dans la période de risque et les conditions météo sont assez favorables.Informations utiles : comment différencier le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou.
	Méligèthes		<ul style="list-style-type: none">1ères captures dans les pièges jaunes et 1ères parcelles dans la période de risque.Conditions climatiques assez favorables.

Légende :

Risque global très faible



Risque global très fort



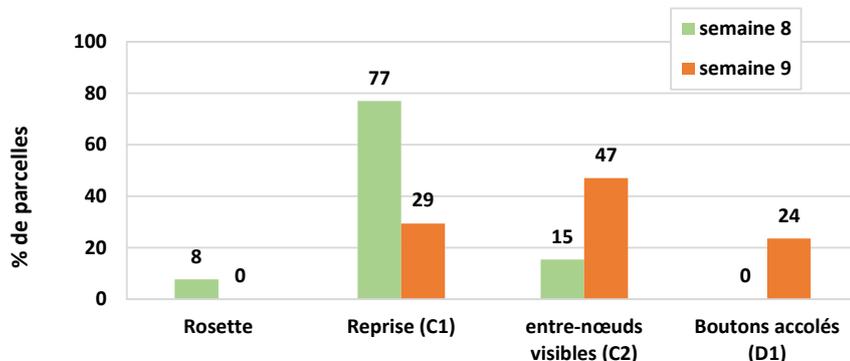
COLZA

Stades

17 parcelles suivies cette semaine dans l'ensemble de la région.

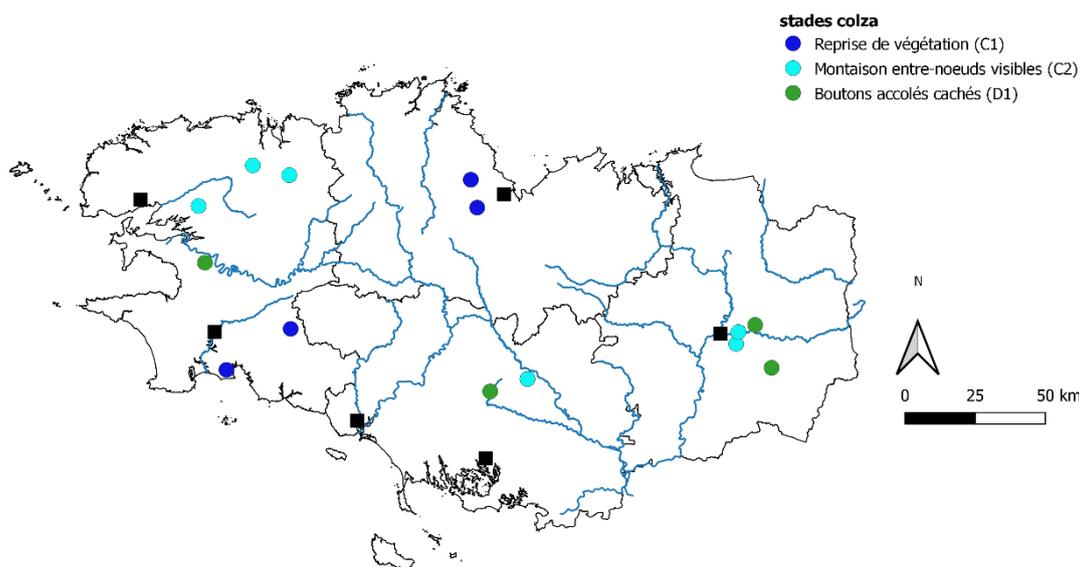
- Stade moyen : entre-nœuds visibles (C2)
- Stade minimum : Reprise (C1)
- Stade maximum : Boutons accolés (D1)

Les conditions météo sont favorables à un développement rapide des cultures.



Graphique 1 : stades des colzas issues des observations de la semaine 9

Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés pour la semaine 9



Ravageurs :

Charançon de la tige du colza : pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Observations issues des parcelles du réseau :

16 parcelles ont été suivies pour ce ravageur et toutes sont ou vont être dans la période indicative de risque.

Résultats des piégeages : comme la semaine dernière, aucun piégeage n'a été enregistré.

Période et seuil indicatif de risque :

De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

Analyse de risque et prévisions :

Bien que les cultures soient dans la période indicative de risque, **aucun piégeage n'a été observé.**

La semaine prochaine les matinées seront fraîches mais les après-midis seront proches des 10°C avec un ensoleillement important. Ces conditions seront assez favorables aux 1ers vols du charançon de la tige du colza. Le risque est **faible**, mais vigilance pour les prochains jours, notamment dans le sud 35.

Dans les parcelles suivies cette semaine, il a été capturé 9 **charançons de la tige du chou**. Les captures ont été faites dans une parcelle près de Cesson-Sévigné en Ille-et-Vilaine. Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture. **Il est donc important de bien différencier les deux charançons (cf. ci-dessous).**

Importance de reconnaître le charançon de la tige du colza et de le différencier du charançon de la tige du chou

Charançon de la tige du colza

**Description :**

C'est le plus gros charançon (3 à 4 mm) nuisible sur le colza. Il est de couleur gris cendré, de forme ovale et le bout des pattes est noir.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température maximale journalière supérieure à 9°C, des précipitations nulles et absence de vent. Avant le 20 février, les vols sont possibles si ces conditions sont réunies trois jours de suite et après le 20 février, si les conditions sont réunies un seul jour. Les vols seront massifs si le réchauffement est net et plus échelonnés si le réchauffement est incertain.

Dégâts :

Les dégâts sont dus aux pontes dans les tiges. Ces œufs présents dans les tiges provoquent un renflement, une déformation voire un éclatement longitudinal.

Cet insecte est historiquement peu présent en Bretagne. Ces dernières années, il a surtout été observé dans le quart sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

Méthode de surveillance :

La cuvette jaune est l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles car l'observation sur les plants est difficile. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

Charançon de la tige du chou

**Description :**

Ce charançon est plus petit (3 mm). Il est de couleur noir avec une pilosité rousse très importante. Une tache blanchâtre est visible à l'œil nu sur l'abdomen quand l'insecte est sec. L'extrémité des pattes est rousse.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 12°C et un temps calme.

Dégâts :

Les dégâts liés aux adultes sont insignifiants. Le colza peut supporter une population importante de larves. Cet insecte est très fréquent en Bretagne.

Méthode de surveillance :

Piégeage en cuvette jaune. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

Pour bien faire la distinction des deux charançons, il faut les récupérer du piège jaune et **les laisser sécher !!**

Le séchage permettra de mieux faire ressortir la couleur du bout des pattes, un critère déterminant dans l'identification.

Meligèthes : 1ères captures dans les pièges

Observations issues des parcelles du réseau :

Sur les 14 parcelles suivies pour ce ravageur, 3 sont dans la période de risque.

Résultats des observations sur plantes : aucun individu n'a été observée sur les plantes.

Résultats des piégeages : Des individus ont été piégés dans 4 parcelles qui ont atteints ou qui sont proches de la période de risque.

Pour rappel le piégeage n'est qu'un indicateur de présence et qui doit inciter à observer sur les plantes. Seule cette dernière observation permet d'établir un risque.

Période et seuil indicatif de risque :

D1 (boutons accolés) à E (boutons séparés).

Seuil en fonction du stade de développement de la culture et de sa vigueur :

Etat du colza	D1 (boutons accolés)	E (boutons séparés)
Colza sain et vigoureux, conditions pédoclimatiques favorables aux compensations	Compensation de la culture par émission de nouveaux organes. Reporter la décision d'intervenir ou non au stade E	6 - 9 méligèthes par plante
Colza peu développé et/ou situé en conditions défavorables aux compensations (parcelles ou zones hydromorphes, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, agressions antérieures mal maîtrisées)	1 méligèthe par plante	2 - 3 méligèthes par plante



Figure 1 : méligèthe sur bouton floral
(source : Terres-Inovia)

Analyse de risque et prévisions :

Pour le moment aucun méligèthe n'a été observé dans les colzas qui sont dans la période de risque. Cependant des 1ères captures ont été faites cette semaine.

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours bien que fraîches, seront calmes et ensoleillées, ce qui sera assez favorable à des vols de méligèthes.

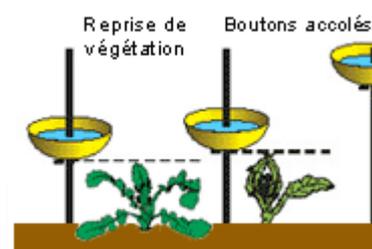
Les parcelles qui ont déjà des captures et qui sont proches du stade de risque ou qui l'ont atteint, doivent donc être surveillées avec attention.

Le risque est **faible** à **moyen** en fonction des stades et de l'état des colzas et de la présence dans les pièges.

NB : L'association d'une variété précoce à la floraison en mélange avec la variété d'intérêt permet de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt et de pouvoir rester sous le seuil indicatif de risque. Cette variété précoce est en effet plus attractive pour les méligèthes, permettant de protéger les boutons floraux de la variété principale.

Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza

- Placer la cuvette dans les parcelles de colza à 10 m de la bordure.
- La remplir d'eau associée à un mouillant (type liquide vaisselle) pour faciliter les captures.
- Fixer la cuvette sur un piquet d'une hauteur de 1.5 à 2 m pour que la hauteur soit facilement réglable.
- Remonter la cuvette en cours de culture afin que le fond de la cuvette soit toujours positionné au-dessus de la végétation.



Pose de la cuvette jaune

Autres signalements :

- **Cylindrosporiose** : cette maladie a été signalée dans deux parcelles dans le Finistère, situées à Dinéault et près de Fouesnant. Les deux parcelles sont touchées sur 1% à 15% des plantes.
- **Pseudocercosporiose** : 2 parcelles dans le Finistère et 2 parcelles en Ile-et-Vilaine présentent des symptômes de la maladie. Sur ces parcelles 5% à 20% des plantes sont touchées

Ne pas confondre la cylindrosporiose (à gauche) et la pseudocercosporiose (à droite) !!

Les symptômes foliaires de la **cylindrosporiose** se caractérisent par des tâches à l'aspect de « brûlure » beige, s'accompagnant souvent de pustules blanches et d'une déformation de la feuille. Les tâches de la **pseudocercosporiose** sont plutôt brunes bordées d'un liseré plus sombre.



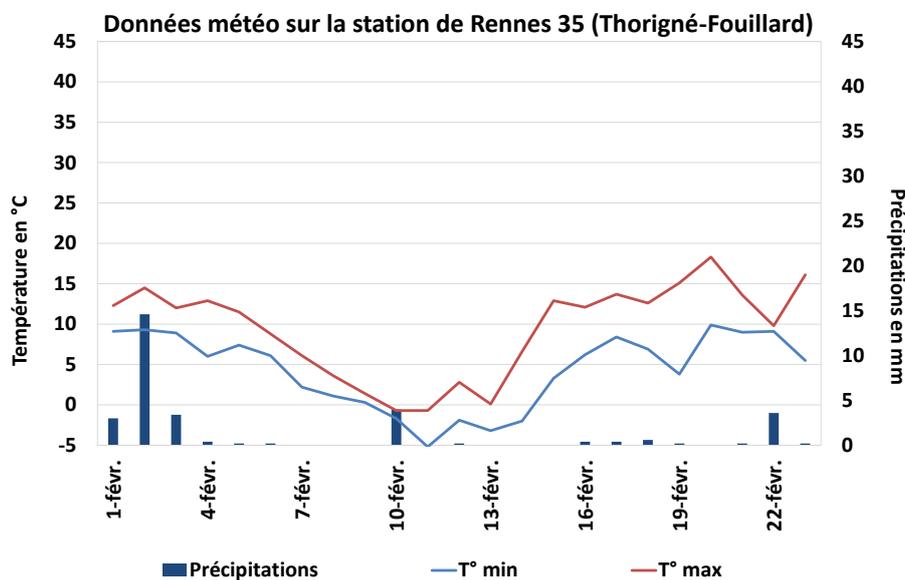
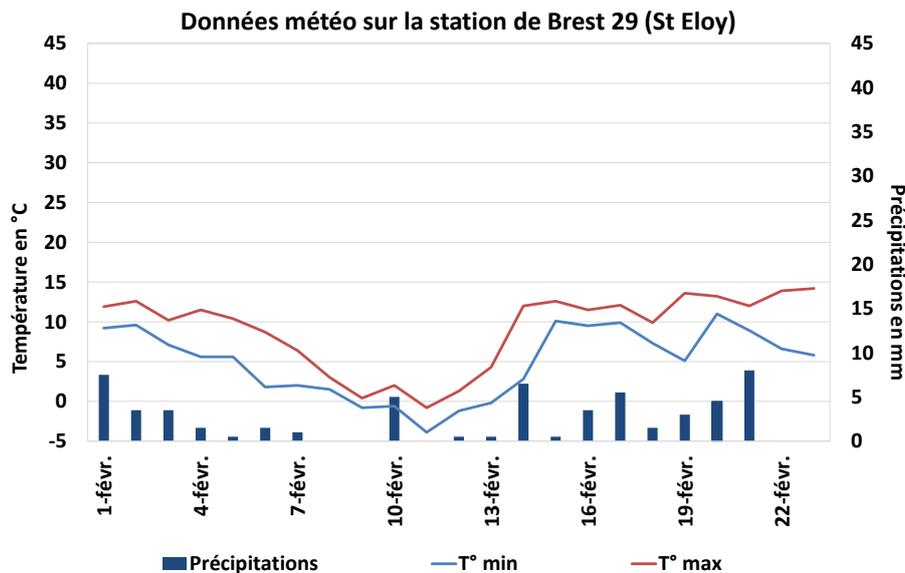
Photo d'une feuille touchée par la cylindrosporiose. Source : Terres-Inovia



Photo d'une feuille touchée par la pseudocercosporiose. Source : Terres-Inovia

ANNEXES

Bilan Météo



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er février et le 23 février pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : Demeter

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech Service, Arvalis-Institut du Végétal, CLAL St Yvi, CRAB, CE CAB, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, D2n, Eilyps, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Le Gall Corre, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Jégouzo.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto .

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.